



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 500 (cinq cents) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 1S18, SAS en formation dont le siège social sera situé à 7 Cite Dupetit-Thouars 75003 Paris 3e Arrondissement FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 05/06/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Pierre-Marie Louis Emmanuel Gandillot, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 02/12/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **05 JUIN 2025**

**Me Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)